COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 FEVRIER 2008

1. COMPTE DE GESTION 2008

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du budget général et des budgets annexes d'eau et Centre Communal d'Action Sociale de l'année 2007, dressés par Monsieur Guy CHARBON, Trésorier Municipal.

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Puis, sous la présidence de monsieur Serge FAVRE, il approuve les comptes administratifs 2007 présentés par monsieur le Maire, dont les résultats suivent :

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENT	Dépenses	322.007,02 €
	Recettes	207.765,88 €
	DEFICIT	**- 114.241,14** €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	454.288,76 €
	Recettes	286.767,98 €
	EXCEDENT	**167.520,78** €

BUDGET EAU

INVESTISSEMENT	Dépenses	78.600,21 €
	Recettes	66.804,04 €
	DEFICIT	**-11.796,17 €**
FONCTIONNEMENT	Dépenses	54.500,93 €
	Recettes	81.361,20 €
	EXCEDENT	**26.860,27 €**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

FONCTIONNEMENT	Dépenses	240,00 €
	Recettes	1.322,56 €
	EXCEDENT	**1.082,56 €**

3. AFFECTATION DES RESULTATS DE 2007

Le Conseil définit l'affectation des résultats de fonctionnement des trois comptes administratifs de l'année 2007 à intégrer aux budgets primitifs 2008 correspondants :

BUDGET GENERAL : excédent de fonctionnement 167.520,78 €

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 114.241,14 euros afin de couvrir le déficit d'investissement, puis repris pour 53.279,64 euros en excédent de fonctionnement reporté.

C.C.A.S. : **excédent de fonctionnement** **1.082,56 €**

Il sera repris en totalité en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET EAU : **excédent de fonctionnement** **26.860,27 €**

Il sera affecté en recettes d'investissement pour 11.796,17 euros afin de couvrir le déficit d'investissement, puis repris pour 15.064,10 euros en excédent de fonctionnement reporté.

4. OUVERTURE DE CREDITS 2008

Le conseil municipal décide d'ouvrir les crédits budgétaires suivants qui seront intégrés aux budgets primitifs 2008 correspondants, afin de régler des factures en investissement:

BUDGET GENERAL

Travaux de voirie (article 2151)	45.000,00 €
Matériel informatique scolaire (article 2183)	2.000,00 €

BUDGET EAU

Compteurs d'eau (article 21561)	200,00 €
Travaux réseau eau (article 21531)	100,00 €

5. DEMANDE DE SUBVENTION RESEAU-VOIRIE

Le conseil municipal arrête un programme de travaux de voirie et réseau dont le montant prévisionnel s'élève à 166.351 euros HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour financer ces travaux.

6. TRAVAUX FORET

Il accepte le programme de travaux dans la forêt communale (peinture du périmètre) transmis par l'**O**ffice **N**ational des **F**orêts pour 2008.

7. EXTINCTEURS-PLAN EVACUATION

Il accepte un devis transmis par la Savoysienne d'Incendie pour le remplacement de 5 extincteurs périmés et la création d'un plan signalétique d'évacuation pour le groupe scolaire

8. FISCALITE

Il prend connaissance de la législation concernant les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière et ne souhaite pas apporter de modification pour 2008.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Il prend connaissance de l'arrêté préfectoral autorisant la modification des statuts du Syndicat d'Electricité, des Energies et d'Equipement 74.
- Il est convié à une réunion organisée par VSB Energies Nouvelles concernant une proposition de développement éolien.